



15ème législature

Question N° : 44854	De M. Thierry Benoit (UDI et Indépendants - Ille-et-Vilaine)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > professions et activités sociales	Tête d'analyse > Ségur de la santé : surveillants de nuit	Analyse > Ségur de la santé : surveillants de nuit.
Question publiée au JO le : 15/03/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Thierry Benoit attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la profession des surveillants de nuit. Suite aux annonces du Premier ministre dans le cadre de la conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social, les surveillants de nuit ont la crainte de voir leur métier oublié du Ségur de la santé. Ce métier de l'ombre, invisible parmi les invisibles qui pourtant coche toutes les cases liées à la revalorisation du Ségur de la santé : bas salaires, problématiques de recrutement, *turn-over*, pénibilité, continuité de la prise en charge éducative et des soins des usagers (protection de l'enfance, handicap...), personnels de 2e ligne pendant la crise covid, mobilisés sur le terrain. Leur travail est essentiel. Parfois seul auprès des mineurs, avec la responsabilisé morale et physique de ces derniers, ils gèrent : les retours de fugues, l'accompagnement de crise clastique, accueil d'urgence en pleine nuit, gestion des scarifications, gestion des changes, des soins, des médicaments parfois, confrontation aux insultes et gestion de la violence, transport aux urgences, cauchemars, énurésie, dialogue et écoute avec les jeunes et personnes en situation de handicap... Les surveillants de nuit sont mobilisés toutes les nuits de l'année, 365 nuits par an, fériés et week-end compris ! Aussi, il demande au Gouvernement d'apporter son soutien pour que les surveillants de nuit ne restent pas les oubliés du Ségur de la santé. Afin que cette profession reçoive la satisfaction d'être reconnue pour leur travail au même titre que leurs collègues éducateurs. Ce serait un geste symbolique fort de considérer tous les métiers d'accompagnement comme égaux (jour et nuit) dans le combat quotidien qu'est l'accompagnement des usagers, des enfants placés ; de donner envie aux agents, aux salariés de toujours s'impliquer. Il souhaite connaître sa position sur le sujet.